

Communiqué de Presse

Commission permanente du 16 décembre

Réunis en commission permanente ce lundi 16 décembre sous la présidence de Fabien Bazin, les élus du Conseil départemental ont adopté à l'unanimité les 32 rapports de l'ordre du jour.

Fidèles aux engagements pris avec et pour les Nivernais, les rapports votés ce jour répondent aux quatre grandes ambitions définies pour la Nièvre.

C'est ainsi qu'afin de **prendre de soin de tous à tous les âges**, l'implication du Conseil départemental sur le développement de la lecture publique comme outil de lutte contre les inégalités d'accès à l'éducation a été réaffirmée.

La santé, première préoccupation des Français ici comme ailleurs, alors même que l'action de l'État reste largement insuffisante, a vu ces dernières années une mobilisation inédite du Conseil départemental. Médecins solidaires, bourses aux étudiants en santé, centres de santé départementaux, etc. : c'est aujourd'hui la mise à disposition d'un échographe qui vient renforcer un pan essentiel de l'offre de soins sur notre territoire.

Prendre soin de tous, c'est aussi prendre soin de ce qui fait la vitalité d'un quotidien, ce qui nourrit l'esprit et le corps. C'est pourquoi le Conseil départemental soutient les associations culturelles et sportives et les communautés de communes dans leurs projets.

Parce que **la jeunesse est au cœur du projet nivernais**, le Conseil départemental travaille en étroite collaboration avec les collèges dans le cadre d'un dialogue de gestion qui permet de préciser les besoins par rapport à leurs projets, la restauration, les coûts de fonctionnement, etc.

La mutualisation des coûts et les projets inter-établissements sont aussi au centre des préoccupations, à l'image de la restructuration de la cuisine du collège de La Charité-sur-Loire qui fournira ainsi une liaison chaude avec les écoles primaires communales.

En tant que Nivernais, nous oublions parfois combien **notre département recèle de trésors, d'histoire, de compétences, etc. dont nous pouvons être fiers** et dont le Conseil départemental prend soin.

De la restauration du prieuré de La Charité-sur-Loire, patrimoine essentiel de la Nièvre, au canal du Nivernais, dont le syndicat d'animation et de développement est un outil important pour l'attractivité du territoire, le soutien du Conseil départemental est incontournable.

Cela passe aussi par les contrats de territoire qui permettront par exemple la réhabilitation des écoles à Magny-Cours, la création d'un cabinet dentaire ou d'un local santé pour installer des kinésithérapeutes.

Les fiertés se trouvent aussi dans notre histoire agricole et dans notre accompagnement pour l'installation d'une nouvelle exploitation nivernaise destinée à la fabrication de fromages, le soutien aux événements qui font la vie de la Nièvre comme la Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour ou

le concours de labour organisé par les Jeunes Agriculteurs, et c'est encore la constitution d'une coopérative agricole de découpage et de transformation avec Cosne Abattoir du Haut Val de Loire, importante pour l'attractivité et pour l'emploi.

Enfin, nos engagements se portent sur **les conditions d'adaptation au changement climatique** et sur ses répercussions sur le pouvoir d'achat. Voilà pourquoi nous accompagnons les ménages dans la rénovation de leurs logements afin que cessent les passoires énergétiques qui grèvent le budget des Nivernais.

Contacts :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57

